

Zeitschrift: Tracés : bulletin technique de la Suisse romande
Herausgeber: Société suisse des ingénieurs et des architectes
Band: 135 (2009)
Heft: 10: Belle de Marseille : Grand de Paris

Artikel: Histoires de la Belle de Mai
Autor: Della Casa, Francesco
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-99755>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Histoires de la Belle de Mai

L'ancienne manufacture de tabac du quartier de la Belle de Mai, à Marseille, est devenue en deux décennies un espace d'expérimentation unique. Ou comment la culture fabrique de l'espace urbain.

En 1868, la SEITA (Société d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes) s'installe à Marseille dans le quartier de la Belle de Mai, à proximité de la gare Saint-Charles. Elle profite du développement économique que connaît la ville aux 19^e et 20^e siècles, qui repose principalement sur l'exploitation et la transformation des ressources coloniales. De 1936 à 1957, la manufacture s'agrandit pour occuper une surface de 120 000 m². Trois ans plus tard, elle atteint l'apogée de son développement et emploie 540 ouvriers. La décolonisation, puis le déclin de l'économie du tabac qui s'amorce dans les années 1980, vont entraîner la cessation des activités de la SEITA sur le site de la Belle de Mai qui devient, en 1990, une friche industrielle de 12 hectares.

Système Friche Théâtre

La même année, Christian Poitevin, adjoint délégué à la culture, Philippe Foulquié, directeur du Théâtre Massalia et Alain Fourneau, directeur du Théâtre des Bernardines, fondent l'association « Système Friche Théâtre » (SFT). Son objet consiste à procurer aux artistes des lieux et des conditions de production qui leur permettent d'accroître leur autonomie en réduisant leur dépendance envers les institutions financées par les collectivités publiques.

En mai 1992, l'association s'installe sur la Friche de la Belle de Mai, avec l'ambition de revitaliser ce morceau de ville en la reconnectant avec la cité phocéenne. Pour illustrer l'esprit de l'entreprise naissante, Philippe Foulquié recourt à la métaphore du bouturage. A l'instar de la nature, elle doit faire la part belle à l'instabilité et à l'imprévu. Un premier projet est lancé par Armand Gatti en 1993. Il réunit 80 stagiaires pendant huit mois, pour créer le spectacle « Marseille Adam quoi ? ».

Le site de la Friche de la Belle de Mai est découpé en trois îlots (fig. 2). Le premier, d'une surface de 24 000 m², est dédié

au Centre Interrégional de Restauration du Patrimoine, aux Archives Municipales, à la Réserve des Musées de Marseille et à l'Institut national de l'Audiovisuel (INA). Le deuxième, de 30 000 m², est occupé par des studios audiovisuels et multimédia. Il abrite par exemple les plateaux où est réalisé la série télévisée « Plus belle la vie ». L'association SFT se replie sur l'îlot 3, de 45 000 m², qui sera dédié à la production culturelle : arts visuels, spectacle vivant, cinéma, arts numériques, musique ou arts de la rue. Une radio associative locale est installée sur le site depuis 1991 : Radio Grenouille, fondée en 1981 par Richard Martin, Directeur du Théâtre Toursky.

Projet Culturel / Projet Urbain

Très rapidement, les protagonistes prennent conscience du fait que l'occupation du site ne suffit pas à assurer la durabilité du projet. Il s'agit de théoriser ses objectifs en tant que nouveau phénomène urbain, mais également d'assurer la relation contractuelle avec les autorités municipales. A l'aide de l'architecte Jean Nouvel, la Friche élabore, à partir de 1995, le « Projet Culturel pour un Projet Urbain » (PCPU, voir encadré p. 13). La présidence de Jean Nouvel, qui durera sept ans, permet d'imposer l'idée de la permanence artistique comme agent indispensable du développement urbain. Concrètement, la Friche est rattachée au périmètre



1

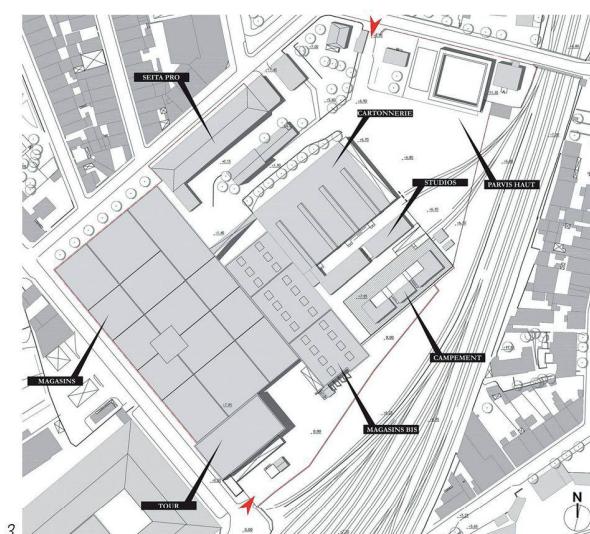
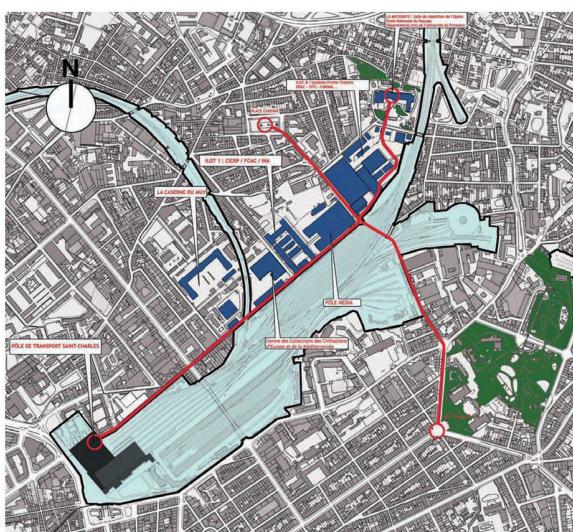
Fig. 1: Plan de situation de la Friche dans le secteur Euroméditerranée

Fig. 2: Situation des trois îlots de la Friche par rapport à l'emprise de la gare St-Charles

Fig. 3: Plan de l'îlot 3

Euroméditerranée (fig. 1), où se développent des projets de prestige répondant à une toute autre logique: la tour de 33 étages de l'architecte Zaha Hadid pour la Compagnie maritime SNCM, ou le cinéma multiplexe du cinéaste Luc Besson dans le prolongement des docks de La Joliette. Cette convergence de développement permet de contrer le phénomène de ségrégation urbaine auquel le quartier de la Belle de Mai aurait été, sinon, immanquablement condamné.

La Ville de Marseille devient propriétaire des lieux, les occupants étant au bénéfice d'un bail emphytéotique de 45 ans. En 2002, une autre figure à la notoriété bien établie, le cinéaste Robert Guédiguian, succède à Jean Nouvel à la présidence de l'association SFT.



Une société coopérative d'intérêt collectif

A ce stade surgissent néanmoins certaines limites de la forme associative, notamment celui d'apparaître comme une simple structure de délégation entre les pouvoirs publics et les acteurs artistiques hébergés par la Friche. En février 2002 est fondée une Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC), placée sous la présidence de l'architecte Patrick Bouchain. Elle doit permettre d'assumer la responsabilité foncière du site, de gérer les relations entre la demande locale et l'ensemble des interlocuteurs institutionnels territoriaux, de mêler les approches macro- et microéconomiques, de développer enfin des formes d'économie culturelle productrices de richesses financières, sociales et solidaires.

Elle réunit en son sein usagers, délégués institutionnels et organismes collectifs qui partagent la gestion immobilière et sociale de la Friche, avec l'ambition de participer au développement du territoire où elle est implantée. Il s'agit pour elle de rendre opérateur les idées du projet culturel pour un projet urbain, tout en développant une autre vision de la gouvernance. Ainsi, le projet se construit en collaboration avec les collectivités publiques, ce qui lui procure une légitimité institutionnelle, les résidents historiques, artistes et opérateurs ayant des besoins très différents, sans oublier des contacts réguliers avec les riverains.

La SCIC correspond à un modèle économique marchand mais non lucratif, dont la plus grande part des bénéfices est affectée aux réserves non partageables entre les actionnaires, avec le but de maximiser l'investissement public en mutualisant ressources et dépenses ou en recherchant d'autres modes de financement par la concession de droits d'utilisation pérennes pour des activités ayant leurs propres modèles économiques (logements, commerces, cinémas).

Sous la direction de l'architecte Matthieu Poitevin¹, la SCIC a développé un plan directeur permettant d'esquisser le système architectural général du projet (voir article p. 10). Le quartier, tout en restant ancré dans son projet artistique, peut ainsi s'ouvrir à des organismes sportifs et socioculturels, à des services privés aux personnes, à des commerces de proximité et culturels, à du logement où à de la résidence hôtelière. La Friche devient ainsi un espace à la fois public et privé, qui peut être habité, mais aussi facilement traversé.

La Piste

L'un des projets illustrant cette relation avec le quartier de la Belle de Mai se concrétise depuis 2008 par l'installation d'un parcours et d'équipements sportifs sur le territoire de

¹ Qui était notamment impliqué dans le projet « Cité manifeste » à Mulhouse, présenté dans TRACÉS n° 10/2006

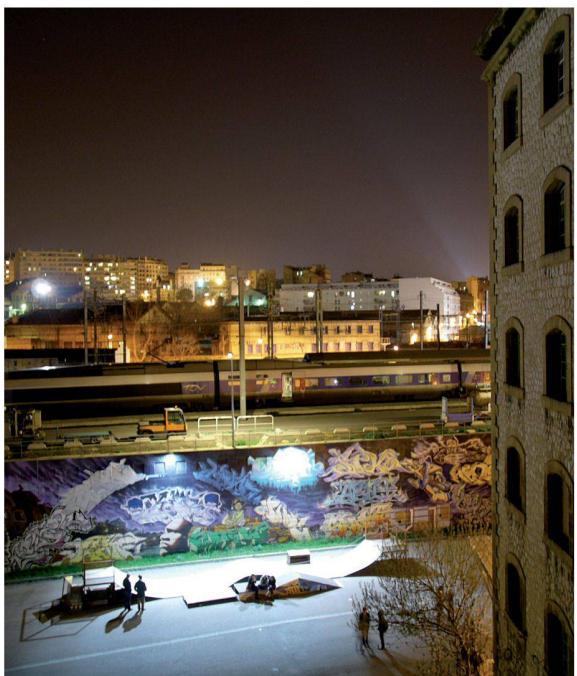
Fig. 4: Vue partielle de la piste, depuis la terrasse des magasins et de la tour
(Photo Francesco Della Casa)

(Sauf mention, tous les documents illustrant cet article ont été fournis par la SCIC Friche de la Belle de Mai, droits réservés.)

la Friche, ouvert aux habitants du quartier et aux pratiquants sportifs. Il consiste en une programmation d'équipements sportifs décalés, conçue comme un itinéraire jalonné par des aménagements et des agrès permettant une pratique corporelle en lien avec des pratiques artistiques. Il met en question la culture dans son rapport au corps, au jeu et à l'activité sensorielle. En général, les pratiques sportives sont organisées de façon institutionnelle par des fédérations qui réglementent et normalisent les activités de leurs licenciés, avec une forte orientation vers la compétition. Le projet vise ainsi à faire se croiser des publics qui n'entretenaient jusqu'alors que des relations caractérisées par la ségrégation, en invitant sur le site des acteurs – clubs, associations, sportifs habitués aux stades et aux gymnases – qui ne connaissent ni son histoire, ni la programmation artistique qui s'y développe.

Le premier parcours, qui comprend un street-park, une course d'orientation, un mur d'escalade, des tables de ping-pong ou des vélo dynamos, traverse les espaces extérieurs de l'îlot 3. Le second, qui sera réalisé entre 2010 et 2012, vise à la création d'une salle multisports, le troisième permettra de connecter les trois pôles de la Friche de la Belle de Mai au quartier.

Le projet « La Piste » est une coproduction de Système Friche Théâtre, soutenue par la Ville de Marseille, la Fondation Jean-Luc Lagardère, la Fondation Richard Gasquet et Euroméditerranée.



Grandes tables

Ouvert il y trois ans, le restaurant « Les Grandes Tables » est le centre névralgique de l'îlot 3. A la fois lieu de convivialité, d'accueil des publics et des visiteurs, il héberge la plupart des réunions où se discute et se décide l'avenir de la Friche (voir article p. 23). Conçu par Matthieu Poitevin et réalisé par les équipes techniques de la Friche, le restaurant fonctionne selon le principe de l'accueil – cuisiniers en résidence, producteurs agricoles ou viticulteurs. « Les Grandes Tables » essaient dans l'espace urbain à travers le projet « Street food », des petites infrastructures mobiles qui dispensent de la nourriture dans la rue sur le modèle des marchés du pourtour méditerranéen, d'Afrique ou d'Asie. Cette démarche est à la fois politique, prenant le contre-pied du système dominant de fast-food, et culturelle, par la promotion d'une production alimentaire locale diversifiée, l'émergence de jeunes chefs et la revalorisation de pratiques alimentaires ancestrales.

Economie générale

La SCIC visant à proposer un mode de gestion alternatif à l'économie libérale, les richesses qu'elle génère ne relèvent pas exclusivement de principes marchands, mais sont évaluées en considérant sur un même plan les ressources privées et publiques, solidaires et sociales, provenant de l'échange ou du capital-travail. L'efficacité de ce système tient principalement à l'effet de levier induit par la circulation des échanges. Une étude réalisée en 2003 a démontré que, sur un chiffre d'affaires global estimé à 10,6 millions d'euros, 6,93 ont été réinjectés dans l'économie marseillaise. Ainsi, chaque euro investi en subvention municipale génère en retour quatre euros pour la collectivité.

Premier bilan d'étape

Depuis 15 ans, la Friche accumule donc les projets et expérimentations artistiques. A la fois globale et locale, elle accueille des productions venues du monde entier et, en retour, fait circuler ses propres productions dans un réseau qui s'étoffe sans cesse. Elle encourage la diversité des usages et des fonctions pour échapper au risque du repli sur soi, de la ségrégation et du sectarisme. Elle compte aujourd'hui 180 partenariats internationaux, plus de 500 événements annuels, 60 structures professionnelles installées, 400 personnes en activité quotidienne, 1 000 artistes présents, 30 000 heures de formation et 109 000 visiteurs par an. Il est à noter, enfin, que le projet Friche a également joué un rôle moteur pour l'obtention, par la Ville de Marseille, du statut de capitale culturelle européenne 2013.

Francesco Della Casa